

Cabinet de protection juridique

Annnonce V91308 mise à jour le 23/06/2026

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SARL
Ancienneté de la société	Plus de 10 ans
Localisation du siège	Rhône

Résumé général de l'activité

Cabinet de protection juridique, mandataire d'intermédiaire.

Fondée dans les années 70, la société accompagne aujourd'hui approximativement 1200 sociétaires sur tout le territoire national.

L'entreprise intervient sur un sujet intimiste et le cabinet fait parti des 3 plus importants faiseurs en la matière (ses concurrents sont majoritairement des cabinet d'avocats de la capitale).

L'offre repose sur un contrat unique, construit autour d'un accompagnement juridique spécialisé et d'une approche préventive et stratégique.

Cette spécialisation forte constitue aujourd'hui un positionnement unique sur le marché, où la concurrence reste essentiellement constituée de quelques cabinets d'avocats intervenant ponctuellement et en facturation unique sur ces problématiques.

En plus

La société possède une ou plusieurs **marques** déposées à l'INPI

Éléments chiffrés

Année de référence	2025
Dettes financières	0 k€

En k€/année	2023	2024	2025	2026
CA		550	650	

En k€/année	2023	2024	2025	2026
Marge brute		0	0	
EBE		300	400	
Rés. Exp.		0	0	
Rés. Net		0	0	
Salariés		2	2	

Indications concernant les éléments chiffrés

L'EBE correspond au montant des conventions remontées sur la holding du dirigeant.

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

90 % de son CA provient de la récurrence des ventes via le prélèvement SEPA, sous forme d'abonnements d'une durée minimale de 12 mois, avec tacite reconduction.

Aucun contrat ne représente plus de 2 % du CA.

Positionnement par rapport au marché :

Les clients sont répartis sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Le cabinet œuvre au service du sur-mesure.

Définition de l'assurance de protection juridique :

Le cabinet commercialise un contrat autonome de protection juridique via une marque déposée, qui est réassurée par un contrat groupe.

L'assurance de protection juridique prend en charge des frais de procédure ou fournit des services en cas de différend ou de litige opposant l'assuré à un tiers en vue, notamment :

- de défendre ou représenter l'assuré, avant ou pendant une procédure ;
- de défendre l'assuré contre une réclamation dont il fait l'objet.

Sa garantie de protection juridique assure majoritairement des entreprises.

Le portefeuille est réparti à 90 % d'entreprises et à 10 % de particuliers.

Points forts

Effectif de 1 salarié, juriste.

Activité délocalisable.

Le modèle économique repose sur des revenus récurrents et prévisibles garantissant une forte visibilité financière.

La structure est rentable, légère, agile et en croissance.

Infos sur la cession

A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée

Majoritaire

Raison principale de cession	Départ à la retraite
Prix de cession	2 000 k€
L'immobilier n'est pas compris dans la cession.	

Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne physique ou morale
Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur ce dossier	500 k€
Complément	Profil proche de celui de l'assurance, de la profession juridique, avocat, profil avec une capacité commerciale. Également, l'engagement financier d'un repreneur est fondamental, tant pour les banques que pour le cédant. Cela permet d'éviter ainsi des candidats repreneurs qui ne sont pas en phase avec la réalité bancaire. La cession sera faite en bon père de famille, tout comme son accompagnement.